

L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
15ème Session : Le Mali
Intervention de la Turquie

Merci, Monsieur le Président,

Nous voudrions souhaiter une cordiale bienvenue à la délégation malienne et la remercier pour la présentation de leur rapport national.

La Turquie voudrait tout d'abord exprimer l'importance particulière qu'elle accorde à l'intégrité territoriale et la stabilité politique du Mali. A cet effet, nous continuerons à soutenir nos frères et sœurs maliens dans leurs efforts en vue de rétablir dans les plus brefs délais l'ordre démocratique ainsi que l'environnement de paix et de sérénité. Dans ce contexte, nous estimons que la résolution 2085(2012) du Conseil de sécurité doit être immédiatement mise en œuvre.

Concernant la situation au Nord du Mali, nous condamnons les graves violations de droits de l'homme perpétrés par les groupes armés.

D'autre part, nous constatons que la constitution du gouvernement malien et les garanties accordées aux institutions étatiques sont des développements encourageants.

Tout en considérant les difficultés résultant de la situation au nord du Mali, nous estimons que les activités menés par le gouvernement malien à l'égard des personnes déplacées internes et les réfugiés méritent d'être appréciées.

Cependant, assurer le respect des droits de l'homme requiert des efforts continus de la part du gouvernement malien. A cet effet, La Turquie recommande au Mali de poursuivre la formation en droit de l'homme des forces de sécurité et des magistrats afin de renforcer la culture des droits de l'homme.

Nous recommandons également au gouvernement malien de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'égalité des genres et de réviser les dispositions du Code des personnes et de la famille qui s'avèrent ne pas être conformes aux normes internationales relatives aux droits des femmes.

Je vous remercie Monsieur le Président